



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E204011

VALABLE JUSQU'AU

09/07/2026

ÉDITÉ LE

14/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/02/2022

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/12/2023

3 000

Raison sociale : LA MENUISERIE DU MARAIS

62 ROUTE DE ZUDROVE

62910 SERQUES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC Boulogne sur MER

Téléphone : 06 30 87 16 88

Fax :

Portable : 06 30 87 16 88

Siret : 910 703 610 00014

Code NACE : 4332A

Site Internet : <https://lamenuisieriedumarais.com/>

Numéro caisse de congés payés :

E-mail : [evrardgregory@orange.fr](mailto:evrardgregory@orange.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :

ACM-IARD SA I7300.0618

Responsabilité légale :

GUILBERT LUDIVINE DIRECTEUR GÉNÉRAL / EVRARD GREGORY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

ACM-IARD SA I83013819

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	10/07/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/07/2024
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	10/07/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/07/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	10/07/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/07/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	10/07/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	10/07/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.